

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Opération coup-de-poing à Djelfa...

**Petite wilaya jadis, Djelfa vit au rythme d'une importante dynamique d'évolution. Mais il ne faut surtout pas croire que Djelfa est une petite wilaya en terme de superficie. Elle occupe près de 8% du territoire national. C'est d'ailleurs à juste titre que l'un des correspondants locaux, souligne, que des fois, il lui faut entre 5 et 6 heures de route pour passer du point le plus au nord à celui le plus au sud de la wilaya. Pas moins de 580 km.**

De notre envoyé Nabil M.

Cette wilaya à dominante pastorale, a subi de plein fouet les conséquences de sa croissance. Une démographie grandissante, une activité économique en effervescence, des infrastructures en gestation.

A cela s'ajoute un réseau routier performant. Autant d'éléments qui font la mutation de Djelfa.

Et quand l'on parle de mutation, il va sans dire que des fléaux sociaux suivent. Même s'il n'est pas convenable de faire un parallèle entre Djelfa et des capitales du crime comme Oran, Alger et

une opération conjuguée. L'action sur le terrain s'est traduite par une intervention dans plus de 100 points.

Agissant sur informations, les gendarmes ont pris d'assaut la zone industrielle de la ville. La descente surprise a permis de tomber sur un gros trafic de cuivre. 200 quintaux de cette matière contenue dans des câbles volés ont été retrouvés dans l'entrepôt d'un opérateur de récupération de produits ferreux et non ferreux. Après examen, il s'est aussi révélé que le commerçant en question n'avait pas les autorisations nécessaires.

L'enquête préliminaire a démontré que cette marchandise devait prendre le chemin du port d'Alger pour être embarquée à destination de l'Europe. La marchandise est dissimulée dans un tas d'autres produits. La valeur de la marchandise saisie a été

estimée à 2 milliards de centimes. Selon le chef de groupe de Gendarmerie de la wilaya de Djelfa, le kilogramme du cuivre est racheté par le récupérateur à 80 dinars le kilo avant d'être revendu à 1000 dinars. Les trafiquants qui investissent dans ce créneau, ne se contentent plus des petites prises. La «chasse au gros» cible carrément les installations de base.

A l'aide de véhicules de traction, les câbles longs de plusieurs centaines de mètres sont arrachés de leur lit souterrain. Ils sont par la suite roulés dans des bobines géantes avant d'être acheminés vers le point de chute.

L'action sur le terrain a aussi permis la saisie de 200 tubes de plomb, 740 bouteilles de vin et trois épées. Pour sa part, les éléments de la compagnie territoriale de Mesaad ont réussi à arrêter un individu, qui a

violé l'entrée d'une demeure pour s'en prendre sexuellement à une personne mineure.

L'individu a été maîtrisé et son arme blanche saisie. L'unité de Echaref a quant à elle, réussi à récupérer deux bonbonnes de gaz industriel de grand format.

Les personnes arrêtées dans le cadre de cette affaire ont aussi été poursuivies de vol qualifié d'organes de machines de travaux publics.

Par ailleurs, les services de police ont pu mettre la main sur un dangereux individu recherché par la justice. Ce dernier qui est originaire de Médéa, s'est récemment installé à la cité El Wiam de Djelfa et circulait sous une fausse identité. Ce dernier était sous le coup de deux mandats d'amener suite à son implication dans des affaires de trafic et de faux et usage de faux.

N. M.

## ...Et à Ghardaïa

**Après Djelfa, c'est au tour de la wilaya de Ghardaïa de connaître une opération combinée police-gendarmerie.**

Paisible contrée qui continue d'attirer le tourisme international, la vallée du M'zab est aujourd'hui un carrefour économique important où conflue une foule bigarée.

Et comme économie rime des fois avec informal, Ghardaïa subit à sa manière les affres de la contrebande.

De l'aveu du lieutenant-colonel Benghdira, chef du groupement de la gendarmerie, le trabendo est le premier fléau dont souffre la wilaya de Ghardaïa. Les contrebandiers qui, généralement, acheminent leurs marchandises du Mali et de Tamanrasset, cheminent le long des ergs. Leur seul contact avec la RN1 s'effectue à hauteur de Ghardaïa.

Mais les Toyota Station qu'ils utilisent ne font que couper la route nationale afin de rejoindre le lieu de l'échange.

La lutte contre ce phénomène est difficile. Le guet-apens reste le seul moyen. Le recours aux armes à feu n'est jamais écarté, tant il est de notoriété publique que les réseaux de la contrebande sont ceux-là mêmes qu'emploie le terrorisme.

Les efforts des deux premiers mois de l'année en cours n'ont pas été vains. Une prise en janvier a permis la récupération de 11 300 cartouches de cigarettes. La semaine écoulée, une course-poursuite ponctuée d'un échange de

Annaba, cette wilaya issue du découpage administratif de 1976, pêche par des maux propres. D'ailleurs une phrase lourde de sens est tombée dans nos oreilles. «Heureusement qu'Alger est assez loin de Djelfa. Dans la première, il y a l'argent et chez la seconde il y a les papiers» Des faux s'entend.

Conscientes de ces changements, les forces de gendarmerie et de police, organisent des opérations combinées pour traquer le mal jusque dans ses foyers. Pas moins de 220 gendarmes et 221 policiers ont été mobilisés pour

de 16h00. Les 60 gendarmes, 45 policiers et 2 équipes cynotechniques ont d'abord pris d'assaut les places publiques. Les personnes suspectes sont interpellées.

Ceux qui n'ont pas de documents d'identité, ou qui se trahissent par une attitude douteuse sont orientés vers le poste pour un examen de situation.

Dans un café à la cité Kourti, les chiens renifleurs

débusquent un individu attablé au fond de la salle. La fouille au corps confirme la présence d'une quantité de kif. Plus loin, une patrouille pédestre longe la cité rurale de Oued Nechou. Les Darkis suivent des yeux une silhouette qui tente de gagner la zone d'habitations. A quelques mètres du pâté de maisons, l'individu détalé. Un gendarme du groupe d'intervention

rapide part à ses trousseaux. Deux autres éléments prennent automatiquement le relais et tentent de couper le chemin au fugitif.

Les véhicules 4x4 entrent eux aussi en action. Les recherches sont infructueuses, l'individu a réussi à se cacher dans l'une des nombreuses demeures.

Aux termes de l'opération, 129 personnes ont subi un examen de situa-

tion. Aucune d'entre elles n'a été retenue. 10 délits en rapport avec la police économique ont été dénombrés. Il s'agit de faux registres de commerce, cartes fiscales et autre défaut d'affichage. Trois présumés Maliens ont été arrêtés pour séjour illégal. Un lot de 1 500 unités de pétards et 0,5 gramme de kif ont également été saisis.

N. M.

## DES CITOYENS DÉNONCENT LES AGISSEMENTS DES RESPONSABLES D'UNE ENTREPRISE PUBLIQUE

## Des espaces verts massacrés au bulldozer

**Ils étaient près d'une centaine de personnes à observer jeudi passé, dans la matinée, un sit-in de protestation devant le siège d'une des unités de l'entreprise Cosider, jouxtant la cité des sources à Bir-Mourad-Rais.**

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Eux, ce sont les résidents de la cité Krim-Belkacem de la cité des Sources sis à Bir-Mourad-Rais, qui, décidés plus que jamais à défendre l'espace vert situé à l'intérieur de leur cité, ont engagé une opération de reboisement d'une partie de l'espace vert que «les responsables de Cosider ont massacrés au bulldozer».

Les résidents de ladite cité, à la fois «scandalisés et outrés» par les agissements des responsables de Cosider, interpellent les hautes autorités de l'Etat «pour agir vite et mettre fin aux pratiques indélicates et irresponsables des responsables d'une entreprise publique qui ne semblent guère respecter les lois de la République».

Selon les résidents de la cité Krim-Belkacem, les responsables de l'entreprise Cosider, située à l'extérieur de la cité, «n'ont pas trouvé mieux pour créer une aire de stationnement destinée pour leurs véhicules que d'engager une opération de «saccage» d'un espace vert, constituant des parties communes à tous les résidents de la cité». «Ce qui s'est passé est grave. De quel droit, ose-t-on engager une telle démarche ? Ne dit-on pas que la protection des espaces verts est consacrée par des textes de la République ? Que se cache-t-il derrière cette démarche ?

Visé-t-on plutôt un autre objectif dont il faut chercher les dessous ailleurs ? Ce qui est certain on veut s'accaparer d'un lot terrain pour des intérêts personnels, rien d'autre. On ne se laissera jamais faire. Nous sommes des citoyens algériens confortés dans leur action par les lois de notre pays. Notre combat est celui d'une cité, qui sera poursuivi jusqu'à la satisfaction de nos droits. Notre combat citoyen est légitime et ne souffre aucune ambiguïté», a-t-on expliqué.

Ils s'appuient notamment sur un texte de loi, en l'occurrence le décret exécutif n°99-242 du 31 octobre 1999 fixant les modalités de transfert aux OPGI, des terrains domaniaux utilisés avant 1990 et les conditions de leur rétrocession au profit des copropriétaires de logements sociaux. Portant la signature de l'ex- chef du gouvernement M. Smaïl Hamdani, l'article 4 dudit décret stipule par ailleurs que «les autres terrains domaniaux disponibles compris dans le périmètre du plan d'aménagement et initialement destinés à recevoir des équipements publics doivent être définitivement affectés à la réalisation d'équipements publics».

Voulant disposer du point de vue des responsables de l'entreprise concernée, un chargé de sécurité se trouvant sur les lieux nous informe «que pour ce jeudi il n'y a aucun responsable pouvant vous recevoir. Il faut attendre jusqu'à samedi pour les rencontrer». Cela étant, nos interlocuteurs restent convaincus que «si ce cas est admis, cela constituera un précédent grave. La mafia du foncier est toujours là. Elle use de tous les moyens illégaux et autres faux

arguments pour détourner des espaces verts». «Cette situation interpelle tous les responsables de notre pays pour éviter que d'autres situations similaires ne voient le jour. Si aujourd'hui, la défense de l'environnement est synonyme de développement citoyen, cela nécessite dès lors une réaction ferme des pouvoirs publics pour s'opposer à ce genre de pratique à l'image de ce qui s'est passé au niveau de la cité Krim-Belkacem de la cité des Sources, a-t-on ajouté. Cela dit, il est important de rappeler que dans une correspondance adressée en date du 16 octobre 2007, le président de l'association pour la protection de la cité des Sources avait déjà tiré la sonnette d'alarme sur le danger qui menaçait la protection des espaces de la cité. Ainsi, dans une lettre adressée au premier magistrat de la commune de Bir-Mourad-Rais, il a attiré l'attention de ce dernier «sur les tentatives inavouées de détournement des espaces aux alentours de la cité.» «Dans le prolongement des travaux de clôture du cimetière privé à l'entrée est, initiative qui nous rejouit et que nous saluons d'ailleurs, l'entreprise en charge de ces travaux nous a fait savoir qu'elle est instruite pour réaliser un autre morceau de clôture en contrebas des immeubles 1 et 2. Cette clôture exclut un grand espace appartenant à la cité», lit-on dans la lettre. Enfin, selon les résidents de la cité, le P/APC qui s'est déplacé sur les lieux a tenu à exprimer en la circonstance «le soutien indéfectible des élus de la municipalité avec la revendication citoyenne».

A. B.